TEST DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS



Manuel du candidat



SOMMAIRE

TCF : présentation générale

Le TCF est le **test de niveau linguistique** des ministères français de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il évalue les compétences en français langue générale des personnes dont le français n'est pas la langue maternelle. Il évalue en particulier la **compréhension orale et écrite** ainsi que la **maîtrise des structures de la langue**. Le TCF se présente sous la forme de 80 questions à choix multiple, chaque question n'ayant qu'une seule réponse correcte.

Deux épreuves facultatives permettent d'évaluer **l'expression orale et écrite**.

Le résultat obtenu au test donne lieu à la délivrance d'une **attestation de niveau**.

La conception du TCF repose sur une méthodologie d'une extrême rigueur scientifique : il s'agit d'un test standardisé, calibré et étalonné. Tout au long des sessions et quelle que soit la version du test, les résultats restent comparables et assurent un positionnement fiable des candidats sur une échelle de six niveaux de connaissance allant de « élémentaire » (A1) à « supérieur avancé » (C2). Ces niveaux correspondent à ceux qui ont été définis par le Conseil de l'Europe dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues*.

La souplesse et la simplicité du TCF en font un instrument commode qui répond aux besoins de tous ceux qui, pour des raisons personnelles ou professionnelles, doivent faire valider leur niveau de français.





Établissement public en charge de l'international relevant du ministère de l'Éducation nationale, le **Centre international d'études pédagogiques de Sèvres**, qui abrite et préside la Commission nationale du **DELF**[1] et du **DALF**, coordonne le TCF et assure l'ensemble de sa gestion administrative et pédagogique.

Le CIEP est internationalement reconnu pour son expertise dans le domaine de l'évaluation des apprentissages et des compétences en langues. À ce titre, il est membre du groupe ALTE (Association des centres d'évaluation en langues en Europe) qui regroupe les certifications européennes alignées sur les niveaux du Conseil de l'Europe et élaborées dans le respect des exigences de qualité.

Le TCF dispose depuis 2003 d'un certificat de qualité Norme ISO 9001, version 2000, pour son système d'exploitation, et depuis 2009, dans la version 2008 de la norme.



[1] Le DELF (Diplôme d'études en langue française) et le DALF (Diplôme approfondi de langue française) : uniques diplômes officiels de français langue étrangère, ils ont été créés en 1985 (arrêté du 22 mai 1985 du ministère de l'Éducation nationale) et modifiés en 2005.

• TCF pour la demande d'admission préalable (DAP)

Le ministère de l'Éducation nationale a chargé le Centre international d'études pédagogiques de l'organisation, de l'élaboration et de la correction des épreuves linguistiques **pour les étudiants étrangers désirant déposer une demande d'admission préalable en premier cycle de l'enseignement supérieur français**. *pour les étudiants désirant déposer une demande d'admission préalable en première année de licence dans une université française ou postulant à l'entrée dans une école d'architecture française*

Ce test (TCF pour la DAP) comprend des épreuves de compréhension orale et écrite, de maîtrise des structures de la langue ainsi qu'une **épreuve obligatoire d'expression écrite**, spécifique à l'enseignement supérieur, permettant de vérifier la capacité du candidat à dégager une problématique, à présenter une argumentation justifiée et à élaborer un raisonnement logique.





TCF : description générale

Trois épreuves obligatoires	Deux épreuves complémentaires
• Compréhension orale • Maîtrise des structures de la langue • Compréhension écrite	• Expression écrite • Expression orale

- **Épreuves obligatoires**

80 items **1h30**	**Compréhension orale** 30 items 25 minutes
	Maîtrise des structures de la langue 20 items 20 minutes
	Compréhension écrite 30 items 45 minutes

- ## Épreuves complémentaires



Toutes les questions (épreuves obligatoires et épreuves facultatives) sont conçues selon un principe de difficulté progressive.

Pour la **demande d'admission préalable** en premier cycle de l'enseignement supérieur français (DAP), **l'épreuve spécifique d'expression écrite est obligatoire** (1h30). Elle est élaborée selon les recommandations de la direction de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation nationale.

TCF : niveaux évalués

Le TCF évalue six niveaux de connaissance du français, définis en référence au *Cadre européen commun de référence pour les langues* du Conseil de l'Europe (Division des Politiques linguistiques, Strasbourg, 2000 ; éditions Didier, Paris, 2001). Dans un souci de lisibilité, les appellations de ces niveaux ont été simplifiées.

6	**Supérieur avancé** Excellente maîtrise de la langue. La personne comprend sans effort pratiquement tout ce qu'elle lit ou entend et peut tout résumer de façon cohérente. Elle s'exprime très couramment et de façon différenciée et nuancée sur des sujets complexes.	**C2**
5	**Supérieur** Bonne maîtrise de la langue. La personne peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants comportant des contenus implicites. Elle s'exprime couramment et de façon bien structurée sur sa vie sociale, professionnelle ou académique et sur des sujets complexes.	**C1**

4	**Intermédiaire avancé** Maîtrise générale et spontanée de la langue. La personne peut comprendre l'essentiel d'un texte complexe. Elle peut participer à une conversation sur un sujet général ou professionnel de façon claire et détaillée en donnant des avis argumentés.	B2
3	**Intermédiaire** Maîtrise efficace mais limitée de la langue. La personne comprend un langage clair et standard s'il s'agit d'un domaine familier. Elle peut se débrouiller en voyage, parler de ses centres d'intérêt et donner de brèves explications sur un projet ou une idée.	B1
2	**Élémentaire avancé** Maîtrise élémentaire de la langue. La personne peut comprendre des phrases isolées portant sur des domaines familiers. Elle peut communiquer dans des situations courantes, et évoquer avec des moyens simples des questions qui la concernent.	A2
1	**Élémentaire** Maîtrise de base du français. La personne est capable de comprendre des situations simples et concrètes se rapportant à la vie quotidienne. Elle peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement.	A1

TCF : qui peut s'y présenter ?

Toute personne de plus de 16 ans dont le français n'est pas la langue maternelle et qui souhaite, pour des **raisons académiques** (étudiants, futurs étudiants, stagiaires...), **professionnelles** (employés ou futurs employés...) ou **personnelles**, faire valider de façon **simple, fiable et rapide** ses connaissances et ses compétences en français.

TCF : par qui est-il reconnu ?

- ## Par le monde de l'éducation

Les autorités éducatives
Les écoles de médecine
Les universités
Les grandes écoles
Les écoles d'architecture
Les centres de formation en langues

- ## Par le monde du travail

Les entreprises
Les organismes de formation professionnelle
Les organismes internationaux





TCF : où peut-on le présenter ?



On peut présenter le TCF dans plus de 700 centres de passation agréés répartis dans de nombreux pays du monde.

Pour connaître les centres agréés, consultez le site du CIEP : http://www.ciep.fr/tcf/annuaire_centres.php

Pour connaître les dates des sessions, les tarifs et les modalités d'inscription, **contactez votre centre agréé**.

TCF : les résultats

Personne ne peut échouer au TCF.

Chaque candidat reçoit une attestation qui comporte :

- Un score global, compris entre 100 et 699 points et une indication de niveau sur l'échelle en six niveaux du Conseil de l'Europe.
- Un score détaillé par capacité assorti d'une indication de niveau.

Élémentaire	Élémentaire avancé	Intermédiaire	Intermédiaire avancé	Supérieur	Supérieur avancé
100 à 199 points	200 à 299 points	300 à 399 points	400 à 499 points	500 à 599 points	600 à 699 points
A1	**A2**	**B1**	**B2**	**C1**	**C2**

- Le cas échéant, une note sur 20 points pour les épreuves d'expression orale et écrite.

Les résultats **sont communiqués aux centres agréés** sous forme électronique (liste des résultats et attestation au format PDF) dans les deux semaines qui suivent la réception au CIEP de la feuille de réponses au TCF et des épreuves facultatives.

Aucun résultat n'est envoyé individuellement au candidat (sauf dans le cas d'une passation organisée par le CIEP).





Les originaux des attestations sont également envoyés aux centres agréés : dans les trois semaines suivant la réception des documents au CIEP (TCF) ; et dans les deux semaines pour le TCF DAP.

Comme pour tous les tests de langue, les résultats obtenus sont valables deux ans.

Vous ne pouvez vous réinscrire à une même épreuve qu'après un délai de 2 mois. Ceci est valable aussi bien pour les épreuves obligatoires que pour les épreuves d'expression.

TCF : l'attestation

Au recto : le centre de passation, la date de la session, les informations vous concernant et vos résultats. Au verso, les grilles de niveaux et d'interprétation des scores.

Centre international d'études pédagogiques

Attestation

TCF - Test de connaissance du français

Centre VERNEUIL-SUR-AVRE École des Roches

Date de la session 28 janvier 2005

Nom

Prénom(s)

Code candidat

Date de naissance

Nationalité

Pays de naissance

Langue(s) maternelle(s)

Résultats au Test

Score global obtenu 314

Niveau global obtenu aux épreuves obligatoires 3

Epreuves obligatoires	Score	Niveau
Compréhension orale		
Structures de la langue		
Compréhension écrite		

Epreuves complémentaires	Note /20	Niveau
Expression orale		
Expression écrite		

Le directeur du CIEP

Albert PREVOS

N° de l'attestation

Expire le

GRILLE DE NIVEAUX – INTERPRÉTATION DES NOTES

Niveau 1	A1	Niveau 2	A2	Niveau 3	B1
Niveau 4	B2	Niveau 5	C1	Niveau 6	C2



TCF : sanctions en cas de fraudes et de falsifications

En cas de fraude, de falsification ou de perturbation du bon déroulement de la session du test, le responsable du centre de passation saisira le collège scolarité du CIEP qui statuera sur les sanctions à prendre.

Celles-ci peuvent constituer, selon la gravité des faits, en une **interdiction de se présenter au test pendant 2 ans** ou la **nullité de l'attestation**.

Le candidat fraudeur se verra notifier à son domicile la décision du collège scolarité du CIEP.





TCF : la préparation

Différents types d'ouvrages vous permettent de vous familiariser avec les items du TCF. Ils ont été élaborés par le CIEP, dans le respect de la forme définitive du test, telle que vous la découvrirez le jour de la passation.

- Les exemples d'items à consulter sur le site du CIEP http://www.ciep.fr/tcf/tcf.php et dans le présent manuel ;
- *Guide officiel de préparation au TCF*, Didier, 2002 ;
- *250 activités pour se préparer au TCF*, CLE international, 2003 ;
- *Test de connaissance du français*, Belin, 2008 ;
- *Réussir le TCF*, Les Éditions de l'École polytechnique, 2009 ;
- Réussir le TCF pour l'accès à la nationalité française, Éditions Didier, 2013 ;
- Le site internet des Éditions Didier : http://tcf.didierfle.com/index.php ;
- L'entraînement à l'épreuve de compréhension orale du TCF sur le site de RFI ;
- L'entraînement aux épreuves obligatoires du TCF sur le site de TV5Monde : tv5monde.com/tcf





TCF : les différentes épreuves

Les items du TCF sont conçus par des équipes de rédaction habilitées par le CIEP et expérimentés avant diffusion. Ils se présentent tous sous la forme de QCM et sont au nombre de 80.

- **Épreuve obligatoire de compréhension orale : 30 items, 25 min.**

Ces questions testent vos capacités à comprendre le français parlé et en particulier :

- des mots familiers et des expressions courantes dans des situations de communication courante (dialogues, interviews, entretiens, discussions au téléphone, etc.) ;
- l'essentiel de messages et d'annonces simples et claires ;
- des informations portant sur des personnes, des faits ou des événements dans des émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets personnels ou professionnels ;
- des exposés traitant de sujets concrets ou abstraits ;
- tout genre de discours prononcé à un débit courant.





- **Épreuve obligatoire de maîtrise des structures de la langue : 20 items, 20 min.**

Ces questions testent vos capacités à maîtriser les structures de la langue, des plus élémentaires aux plus complexes, en :

- repérant des erreurs de lexique ou de registre de langue ;
- choisissant l'équivalent d'une expression ou d'un terme grammatical ;
- choisissant les formulations correctes en fonction d'une situation de communication.

- **Épreuve obligatoire de compréhension écrite : 30 items, 45 min.**

Ces questions testent vos capacités à comprendre :

- des noms familiers, des mots et des phrases très simples utilisés dans des situations de communication (messages et lettres amicales ou administratives) ;
- des informations contenues dans des documents courants (petites annonces, prospectus, menus et horaires, etc.) ;
- des informations portant sur des personnes, des faits ou des événements (lettres personnelles) ;
- des textes en langue courante relatifs à la vie quotidienne ou au travail ;
- des articles et des comptes rendus dans lesquels les auteurs prennent position sur des sujets concrets ou abstraits ;
- des textes factuels ou littéraires longs et complexes, des articles spécialisés ;
- des textes abstraits ou complexes extraits d'ouvrages, d'articles spécialisés, d'œuvres littéraires.

- **Épreuve complémentaire d’expression écrite : 1 h 45 min.**

Six exercices de difficulté progressive :

- rédaction d’un message court et simple, personnel : carte postale, petite note... (40 mots minimum) ;
- rédaction d’une brève lettre personnelle portant sur des situations de la vie quotidienne, impliquant l’utilisation d’un registre courant, voire familier (60 mots minimum) ;
- rédaction d’une lettre formelle pour décrire ses expériences et ses souhaits et présentant une argumentation (80 mots minimum) ;
- rédaction d’un article dans lequel seront développés un point de vue et une argumentation (120 mots minimum) ;
- rédaction d’un premier texte comparant deux opinions sur un même thème présentées dans des supports écrits (60 mots minimum). Rédaction d’un deuxième texte exprimant la position du candidat sur le thème présenté (120 mots minimum).
- rédaction d’un premier texte reprenant les idées essentielles d’un texte support (70 mots minimum) et d’un deuxième texte exprimant le point de vue argumenté à partir de ces idées (130 mots minimum).

Vous êtes évalué sur vos capacités à :

- communiquer un message de façon claire ;
- donner les informations demandées ;
- enchaîner des idées et faire preuve de cohérence dans votre discours ;
- exprimer votre avis et l’argumenter ;
- utiliser un éventail de vocabulaire en relation avec la tâche demandée ;
- faire preuve de la maîtrise de structures complexes ;
- faire preuve d’un esprit de synthèse et de capacités à reformuler.

• Épreuve obligatoire d'expression écrite pour le TCF DAP : 1 h 30 min

Deux exercices :

- 1 analyse de document iconographique : 200 mots minimum ;
- 1 argumentation à partir d'une affirmation à discuter (une à choisir parmi deux) : 300 mots minimum.

Un exemple de sujet peut être consulté sur la page Internet :
http://www.ciep.fr/tcfdap/doc/tcf-dap-epreuve-expression-ecrite-3.pdf

• Épreuve complémentaire d'expression orale : 15 min

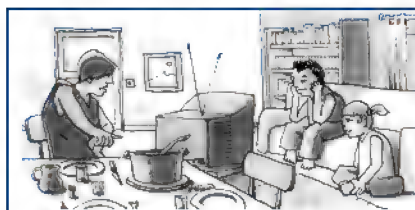
Entretien avec le jury, sans préparation. Six questions de difficulté progressive.

- décrire son lieu d'habitation ;
- décrire des personnes, parler de ses conditions de vie, de son activité professionnelle ou académique actuelle ou récente ;
- raconter des histoires, des expériences, des événements et des projets, donner des explications sur un projet ou une idée, raconter l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer ses réactions ;
- donner son opinion et expliquer les avantages et inconvénients d'un projet, exprimer son accord et son désaccord ;
- présenter une argumentation claire et structurée dans un style approprié au contexte ;
- présenter de façon détaillée et structurée des sujets complexes, les développer et conclure.

TCF : exemples d'épreuves

- ## Épreuve obligatoire de compréhension orale

Exemple 1 : consigne
Écoutez les 4 propositions. Choisissez celle qui correspond à l'image et cochez une case sur la feuille de réponses. Pour vérifier si vous avez choisi la bonne réponse, consultez les corrigés, en fin de fascicule.

Sur le livret vous voyez	Vous entendez	Cochez une case sur la feuille de réponses
	A Allez vous coucher rapidement.	A ☐
	B Finissez vos exercices de français.	B ☐
	C Regardez la télévision maintenant.	C ☐
	D Venez manger tout de suite.	D ☐

Exemple 2 : consigne
Écoutez la question et les 4 réponses. Choisissez la réponse qui correspond à la question et cochez une case sur la feuille de réponses. Pour vérifier si vous avez choisi la bonne réponse, consultez les corrigés, en fin de fascicule.

Vous entendez		Cochez une case sur la feuille de réponses
Qu'est-ce que vous prenez au petit-déjeuner ?		
A	À sept heures et demie.	A ☐
B	Au café près de chez moi.	B ☐
C	Toujours en famille.	C ☐
D	Un croissant et un thé.	D ☐

Exemple 3 : consigne
Écoutez le document sonore et la question. Choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses. Pour vérifier si vous avez choisi la bonne réponse, consultez les corrigés, en fin de fascicule.

Vous entendez	Sur le livret vous lisez	Cochez la bonne réponse sur la feuille de réponses
- Vous réglez comment ? - Par chèque. - Je suis désolé, mais nous ne les acceptons plus. Cependant, nous acceptons toutes les cartes bancaires et les règlements en espèces. - Oui, mais j'ai laissé ma carte à la maison et je n'ai pas assez de liquide. - Bon, d'accord, mais c'est vraiment exceptionnel ! Comment le client va-t-il payer ses achats ?	A En espèces. B Par carte bancaire. C Par carte de crédit. D Par chèque.	A ☐ B ☐ C ☐ D ☐

Exemple 4 : consigne
Écoutez le document sonore et la question. Choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses. Pour vérifier si vous avez choisi la bonne réponse, consultez les corrigés, en fin de fascicule.

Vous entendez	Sur le livret vous lisez	Cochez la bonne réponse sur la feuille de réponses
Si vous êtes une entreprise ou un organisme public, vous pouvez, grâce à cet organisme spécialisé dans les relations internationales, bénéficier d'une étude géopolitique détaillée complète et d'un travail d'expertise. Ils prennent en compte les aspects à la fois politiques, sociaux et économiques et leurs études très approfondies sont menées par des experts reconnus. Vous pouvez faire appel à eux, par exemple, si votre organisation désire connaître la région dans laquelle elle envisage de s'implanter ou avec laquelle elle voudrait nouer des liens. A titre d'exemple, il est important de connaître le degré d'ouverture économique d'un pays au commerce international ou bien d'avoir une idée précise des investissements étrangers dans ce même pays. Vous avez donc toutes les données du contexte géopolitique et ses conséquences potentielles sur votre secteur d'activité. Quel est le rôle de l'organisme présenté ?	A Contribuer à la recherche sur les questions stratégiques. B Créer un lieu de dialogue entre experts en géopolitique. C Fournir une aide pour le développement à l'international. D Intéresser l'opinion publique à l'actualité économique.	A ☐ B ☐ C ☐ D ☐

• Épreuve obligatoire de maîtrise des structures de la langue

Exemple 5 : consigne
Choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses. Pour vérifier si vous avez choisi la bonne réponse, consultez les corrigés, en fin de fascicule.

Sur le livret vous lisez	Cochez la bonne réponse sur la feuille de réponses
Pour s'inscrire à la bibliothèque, il faut… A apporter B emporter C emmener D ramener ... une pièce d'identité.	A ☐ B ☐ C ☐ D ☐

• Épreuve obligatoire de compréhension écrite

Exemple 6 : consigne
Lisez les documents. Pour chaque question, choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses. Pour vérifier si vous avez choisi la bonne réponse, consultez les corrigés, en fin de fascicule.

Cabinet ouvert du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 13 h sur rendez-vous,
de 15 h à 18 h sans rendez-vous.

Fermé le mercredi matin.

Sur le livret vous lisez

Quand pouvez-vous voir un avocat sans rendez-vous ?

A En matinée.

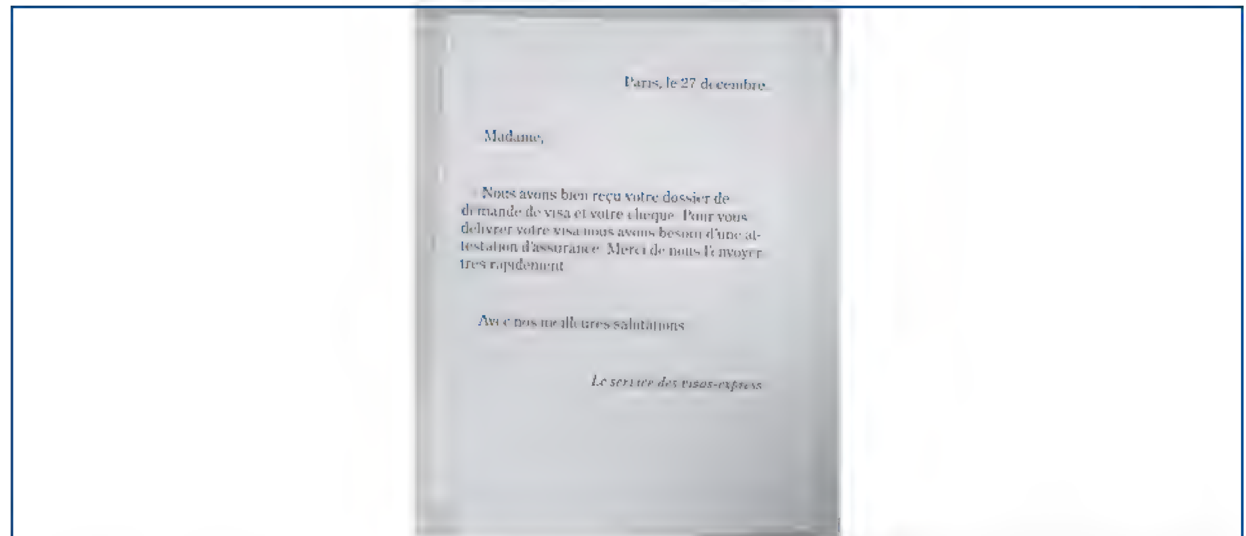
B À tout moment.

C Le samedi.

D Dans l'après-midi.

Cochez la bonne réponse sur la feuille de réponses

A ☐
B ☐
C ☐
D ☐



Paris, le 27 décembre.

Madame,

Nous avons bien reçu votre dossier de demande de visa et votre chèque. Pour vous délivrer votre visa nous avons besoin d'une attestation d'assurance. Merci de nous l'envoyer très rapidement.

Avec nos meilleures salutations

Le service des visas-express

Que doit faire la femme ?

A Payer son visa.

B Refaire sa demande.

C Poster un document.

D Renvoyer son dossier.

A ☐
B ☐
C ☐
D ☐

- ## Épreuve complémentaire d'expression orale

Exemples de questions :

- Est-ce que vous travaillez ? Si oui : quel métier ? Si non : quelles études faites-vous ?
- Qu'avez-vous fait pendant vos dernières vacances ?
- Où avez-vous appris le français ?
- Pensez-vous qu'il est indispensable de parler au moins une langue étrangère ? Pourquoi ?
- Faut-il à votre avis interdire la vente d'alcool aux mineurs ?
- Les moyens de communication ne cessent de se développer : les gens communiquent-ils mieux aujourd'hui ?

• Épreuve complémentaire d'expression écrite

Exemples d'exercices :

Niveau 1 : Vous allez faire une fête dans votre appartement avec des amis. Vous mettez une petite note écrite à l'entrée de votre immeuble pour prévenir vos voisins du bruit éventuel (environ 40 mots).

Niveau 2 : Vous écrivez à un(e) ami(e) pour lui proposer de partir avec vous en voyage pendant les vacances d'été (environ 60 mots).

Niveau 3 : Vous avez expérimenté différents modes de logement (hôtel, camping, chez l'habitant) lors de votre dernier séjour en France. Vous devez faire un rapport présentant les avantages et les inconvénients de ces différentes formules (environ 80 mots).

Niveau 4 : Votre ordinateur ne fonctionne plus. Vous écrivez à votre chef de d'entreprise pour l'en informer et lui demander de le changer. Justifiez votre demande (environ 120 mots).

Niveau 5 : À ce niveau, vous devrez rédiger un premier texte dans lequel vous comparerez, avec vos propres mots deux opinions sur un même thème présentées dans deux courts textes. Dans le deuxième texte vous exprimerez votre point de vue sur le thème général commun aux deux opinions.

Niveau 6 : À ce niveau, vous aurez à rédiger un premier texte reprenant les idées essentielles d'un texte support et un deuxième texte exprimant votre point de vue argumenté à partir de ces idées.

TCF : la feuille de réponses

NOM / PRÉNOM(S)

PARTIE I COMPRÉHENSION ORALE

PARTIE II STRUCTURES DE LA LANGUE

PARTIE III COMPRÉHENSION ÉCRITE

TCF : questions fréquemment posées

- **Par qui le TCF est-il reconnu ?**

Le TCF est le test de niveau linguistique en français du ministère de l'Éducation nationale. À ce titre, il est donc reconnu par la Direction de l'enseignement supérieur, par les autorités universitaires et par les centres de formation en langues ainsi que par le monde professionnel. Complété de l'épreuve d'expression orale, il est également reconnu par les autorités québécoises (MICC) dans le cadre d'une demande d'immigration.

- **Quelle est la durée du test ?**

TCF	
Épreuves obligatoires QCM	1 h 30 min
Épreuve d'expression écrite	1 h 45 min
Épreuve d'expression orale	15 min

TCF DAP	
Épreuves obligatoires QCM	1 h 30 min
Épreuve obligatoire d'expression écrite	1 h 30 min

- **Combien de fois peut-on se présenter au TCF ?**

Autant de fois qu'on le souhaite à condition de respecter un délai de 60 jours entre deux passations.

- **Peut-on consulter des documents le jour du test ?**

Non, c'est strictement interdit, de même que l'utilisation d'un téléphone portable.





Peut-on s'inscrire uniquement aux épreuves d'expression ?

Pour pouvoir présenter les épreuves complémentaires d'expression orale et écrite, vous devez impérativement être inscrit ou avoir été inscrit aux épreuves obligatoires du TCF.

Si vous êtes inscrit au test, vous pouvez, à la même session :

- soit ne présenter que les épreuves obligatoires du TCF ;
- soit présenter les épreuves obligatoires du TCF et une seule des deux épreuves complémentaires ;
- soit présenter les épreuves obligatoires du TCF et les deux épreuves complémentaires.

Si vous avez passé les épreuves obligatoires du TCF, vous pouvez vous présenter ultérieurement uniquement aux épreuves complémentaires (sans tenir compte du délai de 60 jours). Ces épreuves doivent être présentées avant la fin de la validité du test (durée de validité : 2 ans).

Peut-on se faire rembourser les frais d'inscriptions ?

En cas de force majeure (maladie, problème de transport, décès d'un proche, grève...), le candidat absent est remboursé intégralement de ses frais d'inscription à condition qu'il présente un justificatif administratif adressé au service du TCF.

Quelle est la différence entre le DELF DALF et le TCF ?

Le DELF (diplôme d'études en langue française) et le DALF (diplôme approfondi de langue française) sont les seuls diplômes de français délivrés par le ministère de l'Éducation nationale français.
Pour la description de ces épreuves, consultez notre site http://www.ciep.fr à la rubrique DELF DALF.





Le TCF est un test de niveau linguistique qui ne conduit pas à un diplôme, mais à une attestation. Comme pour tous les tests de langue, cette attestation est valable deux ans alors que les diplômes sont valables toute la vie.

• Le test est-il informatisé ?

Le test se présente actuellement sous la forme d'un livret (papier) et d'une feuille de réponses. Il est passé collectivement (pour les épreuves obligatoires et l'épreuve d'expression écrite) et individuellement (pour l'expression orale) dans les centres agréés aux dates fixées par ceux-ci. Certains centres disposant d'un équipement spécifique peuvent également faire passer les épreuves obligatoires du TCF en version électronique, sur ordinateur (TCF SO). Les candidats ayant passé le TCF sur ordinateur obtiennent une fiche provisoire de résultats dès la fin de la passation.

• Y a-t-il des modalités particulières de passation du TCF pour les personnes handicapées ?

Oui. Informez-vous au secrétariat au moment de votre inscription. Des instructions précises, pour chaque nature de handicap, sont données au Chef de centre, il pourra ainsi prendre les mesures vous permettant de composer dans de bonnes conditions. Une version du TCF en braille est à la disposition de tout centre signalant la candidature d'une personne non voyante.

• Doit-on présenter une pièce d'identité le jour du test ?

Oui, c'est indispensable. Votre document d'identité doit obligatoirement comporter votre signature et une photo permettant de vous identifier.

- ## Comment le TCF est-il corrigé ?

Le TCF est corrigé par scanneur, donc de façon totalement objective. Les feuilles de réponses sont numérisées.

- ## Comment les épreuves d'expression sont-elles corrigées ?

Les épreuves d'expression orale et écrite sont corrigées à l'aide de barèmes standardisés par des correcteurs formés et habilités par le CIEP. Une double correction est assurée pour chaque épreuve d'expression écrite et pour chaque enregistrement d'expression orale.

- ## Les résultats sont-ils fiables ?

Oui, chaque item du TCF a été pré-testé et a fait l'objet d'analyses psychométriques poussées qui permettent de rejeter tous les items présentant un biais. Chaque item est ensuite calibré pour permettre l'évaluation du candidat à son juste niveau. Le TCF est ainsi un instrument de mesure extrêmement fiable du niveau de compétence en français.

- ## Comment sont calculés les scores figurant sur l'attestation ?

Les scores[2] obtenus aux épreuves obligatoires du TCF et reportés sur l'attestation sont déterminés à partir du score brut. Le score brut correspond, pour chacune des parties et pour l'ensemble du test, au total des points obtenus (i.e. le nombre d'items réussis). Chaque bonne réponse est notée 1 point, chaque mauvaise réponse ou absence de réponse est notée 0. Ce score brut ne constitue pas une mesure en soi. La difficulté des items n'étant pas strictement identique d'une épreuve obligatoire à une autre, d'une partie du test à une autre, un barème est

[2] Sur l'attestation figurent quatre scores : 1) le score global au TCF 2) en compréhension orale, 3) en structures de la langue, et 4) en compréhension écrite.

établi pour convertir le score brut en note calibrée (100 à 699) de manière à garantir une fidélité de l'évaluation des niveaux des candidats, quelle que soit la version du TCF. Cette conversion[3] tient compte de la difficulté des items et permet de situer les candidats sur l'un des six niveaux définis par le *Cadre européen commun de référence* et à l'intérieur de chacun d'eux. Cette opération est réalisée quatre fois pour chaque version : pour chacune des trois parties constituantes du TCF et pour le TCF global. Ces quatre conversions sont indépendantes les unes des autres et bien qu'il existe une très forte correspondance entre le score global et les scores obtenus aux trois parties, il n'existe aucune correspondance mathématique entre ces scores.

• Peut-on demander une seconde correction ?

Les épreuves obligatoires du TCF étant corrigées par scanneur, la correction ne peut changer d'une lecture à l'autre, il n'est donc pas possible de demander une seconde correction. En revanche, en ce qui concerne les épreuves d'expression, vous pouvez demander une seconde correction. La demande de seconde correction doit être adressée au CIEP dans un délai d'un mois après l'envoi des attestations dans les centres de passation, le cachet de la poste faisant foi. Cette seconde correction, qui mobilise à nouveau les correcteurs, demande une délibération et entraîne de nouveaux frais d'impression et d'expédition qui vous seront facturés 80 euros.

• Quel niveau en français doit-on avoir pour présenter le TCF ?

Le TCF est un instrument de mesure des connaissances en français. Il est en quelque sorte une photographie linguistique de votre niveau au moment où vous le présenterez. C'est pourquoi aucun diplôme ni aucune préparation particulière ne sont nécessaires pour pouvoir le présenter.

---

[3] Les bornes entre les niveaux sont invariantes, le nombre d'items pour y parvenir, lui, varie en fonction de leur difficulté. C'est donc bien le score, exprimé par centaine (100 à 199, 200 à 299... jusque 699) qui détermine le niveau (1, 2... jusqu'au niveau 6).





• Quand reçoit-on les résultats ?

Les résultats **sont uniquement envoyés au centre de passation**, dans un délai de 2 semaines (TCF DAP) et 3 semaines (TCF) après réception des épreuves au CIEP.
Seuls les candidats présentant le TCF au CIEP recevront leurs résultats à leur domicile.

• Quelle est la durée de la validité des notes obtenues au test ?

La validité des notes est de deux ans, à partir de la date de passation du test. Cette date de fin de validité est indiquée sur l'attestation remise au candidat.
La date de fin de validité des épreuves d'expression, quelle que soit la date de leur passation, est identique à celle du test (épreuves obligatoires) auquel elles font suite.

• On me demande le TCF pour m'inscrire à Sciences Po Paris, que dois-je faire ?

N'attendez pas le dernier moment pour vous présenter au TCF.
Consultez sur le site internet (http://www.ciep.fr/tcf/sciencesPO.htm) du TCF les informations destinées aux candidats Sciences Po et la liste des centres agréés pour l'organisation du TCF, en France et à l'étranger.
Prenez contact avec le centre le plus proche de votre domicile pour connaître la date choisie par le centre pour l'organisation du test.





• Je souhaite m'inscrire en 2e ou 3e cycle universitaire, que dois-je faire ?

Les universités françaises peuvent vous demander une attestation officielle validant votre niveau de compétence en français que vous soyez ou non ressortissant d'un pays membre de l'espace économique européen.
Vous devez vous présenter aux épreuves obligatoires du TCF (compréhension orale, structures de la langue, compréhension écrite). De nombreux établissements d'enseignement supérieur exigent également que vous vous soumettiez à l'épreuve facultative d'expression écrite du TCF, voire à l'épreuve d'expression orale. Il vous appartient de vous renseigner auprès de l'établissement dans lequel vous avez déposé votre dossier pour connaître les épreuves qui sont exigées.

• Quel niveau dois-je avoir pour être accepté dans une université ?

Chaque université décide du niveau que doivent obtenir les candidats pour s'inscrire dans leur établissement.

TCF : témoignages

Yasmine, Allemande
« Je présente le TCF pour ma vie professionnelle, parce que je vais faire un métier où j'aurai besoin des langues, le français, l'anglais, voilà.
Je me prépare un peu pour passer le test, surtout pour l'écrit, pour qu'il soit meilleur qu'avant.
J'ai une copine qui l'a passé. Elle est journaliste, elle cherche un emploi en Allemagne et c'est pour ça qu'elle a présenté le TCF. »

Francesco, Américano-italien
« Je voudrais passer le TCF parce que je veux faire quelque chose dans les affaires internationales, alors avec le TCF, c'est possible de trouver un bon travail en Europe ou aux Etats-Unis, je ne sais pas encore. Je prépare un peu tous les jours, j'étudie les choses que je dois réviser. »

Pilar, Espagnole
« Je passe le TCF pour mon plaisir, et parce que je voudrais faire, à Londres, une école de tourisme, alors j'ai besoin du test. Je n'ai pas fait de préparation particulière. »





Corrigés des épreuves obligatoires

Compréhension orale :

Exemple 1	D
Exemple 2	D
Exemple 3	D
Exemple 4	C

Structures de la langue :

Exemple 5	A

Compréhension écrite :

Exemple 6	page 28 : D
	page 29 : C

Pour toute information complémentaire

- Contactez le CIEP : tcf@ciep.fr
- Consultez notre site : http://www.ciep.fr/tcf
- Contactez votre centre agréé





